

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026**

1) Appel nominal :

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Christine DONNET, Patrick BASSETTE, Marie-Pierre PIROCCHI, Jean-Michel VILLEVAL, Corinne MALANDAIN, Michel MAILLARD, Denis RIOULT, Françoise DEGENETAIS, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Brigitte PRINCE, Patrick SILORET, Annie DURAND, Philippe DESHAYES , Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, François LEBRUN, Boris JUDON-DELERUE (arrivée 18h33 après adoption du PV), Lore-Amélie HUON -DEMARE (départ 19h42), François MARETTE, Bénédicte LANGOUËT, Damien TAVELET, Vivien LUCIENNE et Marion BOUCHÉ.

Etaient absents : Mme Christelle DURAND (pouvoir à M. Didier GERVAIS) et Lore-Amélie HUON-DEMARE à compter de 19h42 (pouvoir à Thierry LAFFINEUR).

2) Désignation du secrétaire de séance

Délibération adoptée à l'unanimité

3) Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026

Délibération adoptée à l'unanimité

Divers

4) Délégation accordée au maire par le conseil municipal

Délibération adoptée à la majorité (5 voix contre)

5) Décision de ne pas recourir au scrutin secret

Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

6) Désignation de représentants au CMEJ

Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

7) Désignation d'un représentant au CNAS

Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

8) Désignation de représentants à la CLETC

Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

9) Désignation d'un correspondant défense

Délibération adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

10) Création de commissions municipales d'études

Délibération adoptée à l'unanimité (5 votes blancs ou nuls pour l'élection des membres de chaque commission)

11) Création d'une CAO et élection de ses membres

Délibération adoptée à l'unanimité

12) Élection des représentants de la commune au CCAS

Délibération adoptée à l'unanimité

13) Indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux

Délibération adoptée à la majorité (5 voix contre)

14) Majoration chef-lieu de canton

Délibération adoptée à la majorité (5 voix contre)

15) Formation des élus

Délibération adoptée à l'unanimité

- Informations diverses
- Questions diverses

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter la mairie.